

22 oct 2018 -14:54

Appartient à Conseil des ministres du 25 octobre 2018

Nomination des membres du sixième mandat du Comité consultatif de Bioéthique

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant nomination des membres du sixième mandat du Comité consultatif de Bioéthique.

L'actuel cinquième mandat du Comité consultatif de Bioéthique a pris fin en septembre 2018. Il convient donc de désigner les nouveaux membres qui composeront ce comité.

Le Comité consultatif de Bioéthique formule des avis sur des questions d'éthique sociétales en matière de biologie, de médecine et de soins de santé. Le Comité consultatif peut le faire de sa propre initiative ou à la demande des assemblées législatives, d'un membre du gouvernement, d'une institution scientifique ou d'un comité éthique.

Le projet peut être soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires
sociales et de la Santé publique
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.deblock.belgium.be>